

Sur les plages, des CRS maîtres-nageurs sauveteurs « trop chers » ? Les syndicats grondent

Polémique. Alors que les noyades sont en augmentation cette année en France, les CRS maîtres-nageurs sauveteurs risquent à terme de disparaître sur les plages l'été.

Sur la plage, mais « pas en vacances ! ». Le délégué régional du syndicat Alliance de la zone de Défense Ouest, Frédéric Caumartin, s'insurge face à un rapport de la Cour des comptes qui considère que la présence des CRS maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) en surveillance sur les plages en période estivale depuis soixante ans « coûte trop cher ». En répondant à un député, le ministre de l'Intérieur a d'ailleurs estimé qu'« il ne s'agit pas d'une mission propre au CRS » et que c'est l'une des raisons « pour laquelle le nombre de personnels des CRS assurant cette mission a progressivement été réduit à partir de 2008 (...) ».

Trop cher ? Sébastien Lebahy, adjoint au délégué régional CRS UNITÉ SGP POLICE zone de défense Ouest, bondit : « La sécurité des Français a-t-elle un coût ? Moi, je ne pense pas ». Les CRS MNS « ont un coût mais c'est principalement à la charge des municipalités », s'accordent à dire les deux syndicats. Une indemnité journalière est en effet accordée par les mairies aux CRS ayant cette mission sur leurs plages pour qu'ils puissent se loger et se nourrir. Leurs salaires restant versés par l'État. UNITÉ SGP POLICE prend le



problème d'un autre angle : « On peut se dire que les collègues qui sont sur les plages ne sont pas dans les compagnies. Mais le manque d'effectifs est dû à l'administration centrale qui ne nous en donne pas plus ».

« Une réponse instantanée » face à un acte terroriste

Pour le ministre de l'Intérieur, cette tâche de surveillance des plages incombe à la police municipale dont les missions « s'exercent sur le rivage de la mer jusqu'à la limite des eaux ». UNITÉ SGP POLICE dément : « La sécurité des estivants sur la plage, c'est une mission régaliennne. Que ça soit sur un parking, dans la rue ou sur la plage, on est là pour assurer la sécurité, estime Sébastien Lebahy. Il faut peut-être ne pas oublier l'attentat à Sousse en Tunisie en 2015, où plus de trente

personnes ont été tuées. Si cela arrive sur le territoire et qu'il n'y a plus les 297 CRS sur les plages de France, il n'y aura pas cette réponse instantanée que les collègues armés ont la capacité d'avoir ». Frédéric Caumartin va dans le même sens. « En 2016, on arme les CRS MNS à cause de l'attentat en Tunisie et aujourd'hui on veut les faire disparaître, alors qu'il y a en plus une recrudescence de

noyades ? »

Alliance poursuit en prenant l'exemple de Trouville (Calvados) qui « n'accueille plus de CRS depuis quelques années, où le matériel des sauveteurs est dérobé et où les secouristes se font prendre à partie ». Il y a trois semaines, à Blonville-sur-Mer (Calvados), « les CRS ont interpellé un homme de 72 ans en train de se masturber devant une fillette de 4 ans. La police municipale peut le faire, mais une vacation fixe de huit heures sur les plages, ils ont peut-être d'autres choses à faire », considère Sébastien Lebahy.

Suzelle GAUBE

**UNITÉ SGP
POLICE**



www.unitesgppolice.com

FSMI FU

Le Seul Syndicat 100% CEA et ADS

20/08/2018